



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.653**

Séance publique du

18 novembre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20131118-36354- DE-1-1_0
Date de signature : 21/11/13
Date de réception : jeudi 21 novembre 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTERE EXECUTOIRE: - ACTE SIGNE ✓ - COMPTE RENDU AFFICHE ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTROLE DE LÉGITIMITÉ ✓</p>

**OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - COMMISSION DU FILM D'AIX-EN-PROVENCE - BILAN
D'ACTIVITE ET PRESENTATION DES OPERATIONS DE PROMOTIONS ENVISAGEES POUR 2014.
- INFORMATION DU CONSEIL**

Le 18/11/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 12/11/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESEA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Odile BONTHOUX à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Martine FENESTRAZ à M. Gerard DELOCHE, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Arlette OLLIVIER à M. Gérard BRAMOULLÉ

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Madame Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, M. Helliot BRAMI, M. Jean CHORRO, Mme Michèle JONES, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Liliane PIERRON, Mme Fleur SKRIVAN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Danièle BRUNET donne lecture du rapport ci-joint.



07.08

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services

Direction Information & Communication

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 18/11/13

RAPPORTEUR : Mme Danièle BRUNET
CO-RAPPORTEUR(S) : Mme Arlette OLLIVIER

Nomenclature : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - COMMISSION DU FILM D'AIX-EN-PROVENCE - BILAN D'ACTIVITE ET PRESENTATION DES OPERATIONS DE PROMOTIONS ENVISAGEES POUR 2014. - INFORMATION DU CONSEIL

Mes chers Collègues,

Le Bureau d'accueil des tournages cinématographiques et audiovisuels est membre de la Commission Nationale du Film France, une association subventionnée par le CNC qui a pour mission de promouvoir les tournages et la post-production en France. Le réseau de 40 commissions locales assure l'accueil des tournages et un meilleur recours aux ressources locales: techniciens et artistes, lieux de tournage, prestataires,..

Depuis plus de 10 ans, la Ville d'Aix-en-Provence est membre de la Commission nationale du Film France et son Bureau d'Accueil des tournages a traité plus de 900 projets.

Ces tournages qui ont eu lieu sur le territoire de la ville d'Aix-en-Provence et du Pays d'Aix, ont impacté l'économie locale et ont contribué à développer la notoriété de notre collectivité.

Afin de renforcer l'attractivité de la ville, des opérations de promotions sont nécessaires. Ainsi, en complément d'achats d'espaces publicitaires, la participation de la ville, à travers la présence de son Bureau d'accueil des tournages à des manifestations professionnelles est importante.

1- Bilan d'activité :

Vous trouverez en annexe, un bilan du nombre de tournages entre 2000 et 2012.

2- Présentation des actions de promotions pour 2014 :

Comme les années précédentes, le Bureau d'accueil des tournages assurera la visibilité de la ville d'Aix-en-Provence dans les quatre manifestations suivantes :

- en février : Festival du Court-métrage à Clermont-Ferrand (5 jours)
- en mai : Festival International du film à Cannes (10 jours)
- en juin : Assemblée Générale du Film France à Paris (2 jours)
- en septembre : Festival de la Fiction TV à La Rochelle (5 jours)

Ces rencontres professionnelles seront l'occasion de remettre les documents d'informations et de promotions de la ville d'Aix-en-Provence.

Ces déplacements professionnels mobilise un agent, responsable du Bureau d'accueil des tournages.

L'ensemble des déplacements sera directement réglé par la Ville d'Aix-en-Provence selon la procédure des ordre de missions avec frais. En revanche, les déplacements sur place, seront remboursées aux coûts réels sur présentation d'un état de frais et des justificatifs de dépenses. Dans tous les cas la solution la moins onéreuse sera privilégiée.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** du présent bilan d'activité du Bureau d'accueil des tournages et du calendrier des manifestations où la ville sera présente en 2014.

**2013.653 - INFORMATION DU CONSEIL - COMMISSION DU FILM D'AIX-EN-PROVENCE -
BILAN D'ACTIVITE ET PRESENTATION DES OPERATIONS DE PROMOTIONS ENVISAGEES
POUR 2014. - INFORMATION DU CONSEIL**

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/11/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



COMMISSION DU FILM D'AIX-EN-PROVENCE BILAN D'ACTIVITE

Depuis plus de 10 ans, le Bureau d'accueil des tournages cinématographiques et audiovisuels de la Ville d'Aix-en-Provence est membre de la Commission nationale du film, association subventionnée par le CNC et a pour mission de faire la promotion du territoire de notre collectivité auprès des professionnels français et étrangers de l'industrie cinématographique.

La promotion de notre territoire engendre des retombées économiques, touristiques et valorise l'image de la ville d'Aix-en-Provence.

Les principaux objectifs du Bureau d'accueil des tournages sont :

1- Accueillir et rechercher les tournages de films afin de développer l'économie locale (développer l'emploi dans des domaines spécifiques (artistes, techniciens,...) mais aussi pour les entreprises aixoises (entreprises de services, hôtellerie, fournisseurs, divers...).

2- Développer le tourisme et la notoriété de la ville d'Aix-en-Provence et le Pays d'Aix à travers un impact touristique dû à la médiatisation des lieux de tournages.

Pour cela, le Bureau d'accueil des tournages est l'interlocuteur de la Commission nationale du Film France et a quatre activités principales :

- Un recensement des lieux potentiels de tournages et des ressources de la ville d'Aix-en-Provence, notamment grâce à la gestion d'une photothèque de lieux publics ou privés. Beaucoup de ces clichés servent de repérages aux différentes productions.
- Faire la promotion auprès d'un public de professionnels des sites disponibles et de la ville d'Aix-en-Provence à travers du marketing ciblé (insertions dans des revues spécialisées, guide,... Assurer la représentation de la ville lors de rencontres professionnelles).
- Accueillir les équipes de tournages et faire la relation avec les services de la ville
- Analyser les retombées économiques et touristiques des différents tournages qui ont eu lieu à Aix-en-Provence.

Enfin, le budget alloué à l'activité de l'accueil des tournages est de 4500 euros par an.

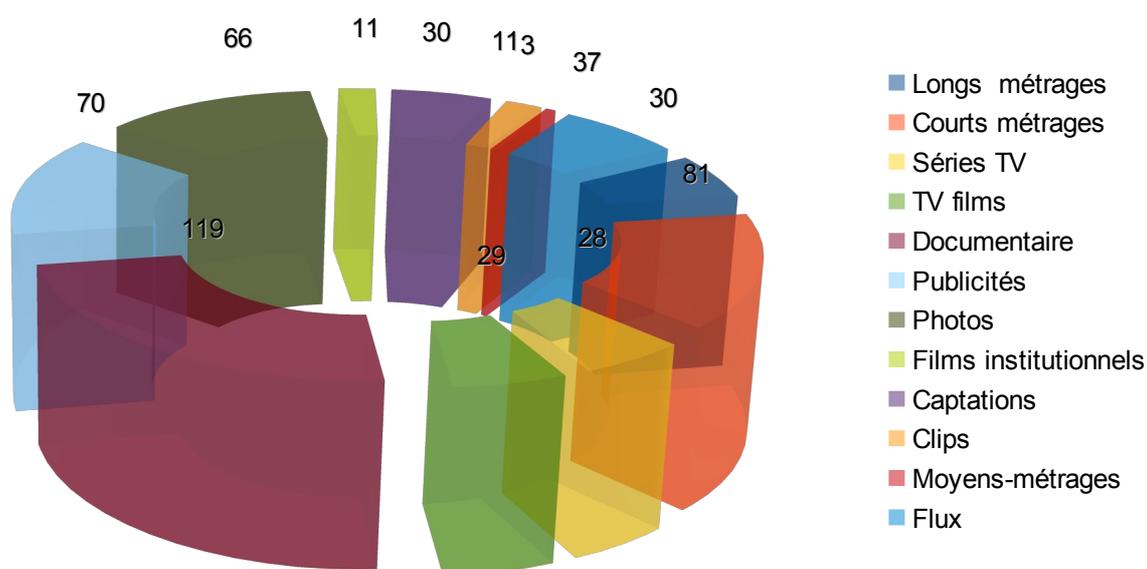
I – Bilan des tournages sur le territoire de la ville d'Aix-en-Provence de 2000 à 2012

Type de Tournage	Nombre
Longs métrages	30
Courts métrages	81
Séries TV	28
TV films	29
Documentaire	119
Publicités	70
Photos	66
Films institutionnels	11
Captations	30
Clips	11
Moyens-métrages	3
Flux	37

L'ensemble des tournages sur la période de 2000 à 2012, représente 515 productions, 2324 jours de tournages et 937 projets.

Le territoire de la ville d'Aix-en-Provence accueille en moyenne, une quarantaine de production par an.

Répartition par nature de tournage de films sur Aix-en-Provence entre 2000 et 2012 :



II – Analyse de la répartition des retombées économiques :

Pendant un tournage, de nombreuses dépenses sont effectuées. Pour des raisons de coût, c'est le plus souvent le territoire d'accueil qui bénéficie de cette économie. Ainsi des dépenses de personnels, de locations, de transports, d'hébergement et de restaurations sont effectuées quotidiennement et bénéficie à l'économie locale.

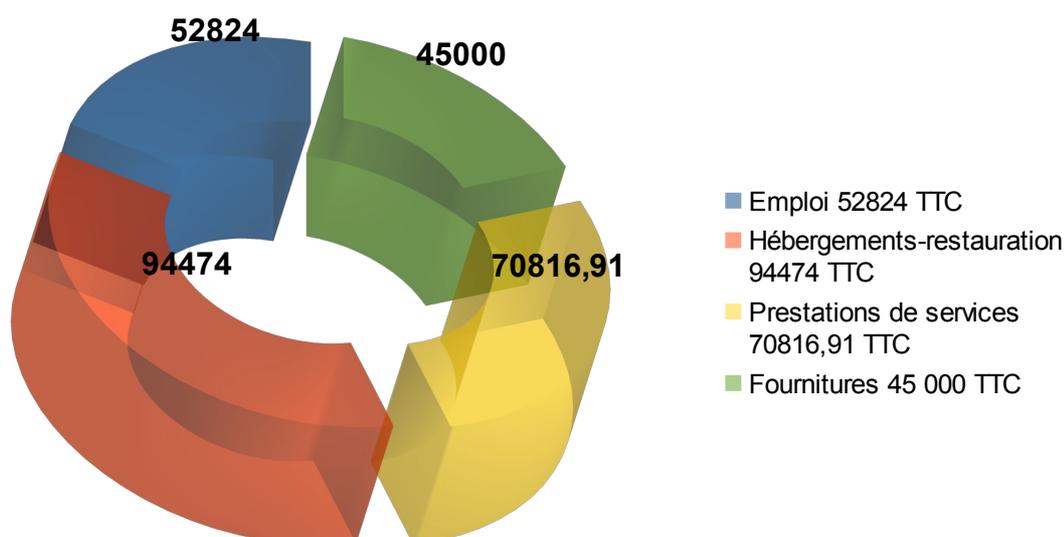
A titre d'exemple, un long métrage a été tourné à Aix-en-Provence en 2013. Cette réalisation a duré 28 jours pendant lesquels la production a employé plus de 600 personnes, loué 11 lieux de tournages, occupé 6 hôtels (1100 nuitées) et consommé 1456 repas.

D'autres frais ont été nécessaires et les dépenses, selon les informations données par la production, se répartissent de la manière suivante :

Nature	en euros TTC
emploi	52824
Hébergements	59878
location privée	2400
Repas (1456)	32196
Achats de matériels	45000
location de lieux de tournages	50125
Autres	3668,05
Divers(chauffeurs, stationnement,...)	17026,86
TOTAL :	263117,91

Comme pour le tournage de ce long-métrage, quatre grands secteurs d'activité composent la majorité des dépenses des productions : l'emploi, l'hébergement et la restauration, et la prestation de service, les fournitures.

Répartition des dépenses en masse par secteur d'activité pour un long-métrage tourné à Aix-en-Provence en 2013 (en euros TTC).



Accueillir les tournages de films impacte donc directement l'économie locale.

III- La promotion du territoire :

Le promotion de notre territoire passe nécessairement par des actions de marketing et de la communication. Pour cela, des insertions dans la presse spécialisée et professionnelle sont réalisées chaque année et la Commission du Film d'Aix-en-Provence participe aux plus importantes manifestations professionnelles liées au cinéma et à l'audiovisuel.

La coordination des différents interlocuteurs de la Commission Nationale du Film France a lieu une ou deux fois par an à Paris. C'est l'occasion de faire un point sur les recherches et les demandes des différentes productions.

En 2014, quatre grandes manifestations sont prévues pour faire la promotion du territoire. Il s'agit de :

- février : Festival du Court-métrage à Clermont-Ferrand (5 jours)
- Mai : Festival International du film à Cannes (10 jours)
- Juin : Assemblée Générale du Film France à Paris (2 jours)
- Septembre : Festival de la Fiction TV à La Rochelle (5 jours)

Ces manifestations couvrent les différents formats audiovisuels : le court-métrage, le long-métrage et le format pour la télévision.

IV – Les retombées médiatiques :

La présence de grands acteurs et actrices sur certaines productions, le nombre de tournages et certaines marques particulièrement bien connues du grand public développent la notoriété d'Aix-en-Provence à travers de nombreux articles ou d'émissions dans les médias (presse quotidienne, nationale, magazines, télévision, radio).

Le Bureau d'accueil des tournages archive tous les articles et les documents relatifs aux différents tournages qui ont lieu sur notre territoire.

V- Conclusion :

L'accueil des tournages de films à Aix-en-Provence génère une activité économique non-négligeable dans une période où l'économie est en crise.

Majoritairement, les productions de films en France sollicitent les organismes locaux pour utiliser leurs données et organiser leurs réalisations. Les Bureaux d'accueil des tournages des collectivités, comme celui d'Aix-en-Provence, sont les meilleurs relais que les sociétés de productions puissent avoir lorsqu'elles inscrivent leur activité au niveau local.

Conscient des enjeux économiques, la France a adopté des mesures fiscales pour développer les productions de films nationales et dynamiser le secteur audiovisuel, mais aussi attirer davantage de productions internationales.

Le réseau constitué des Commission du film dans les collectivités locales augmentent chaque année et la compétitivité entre les territoires croît davantage.

Dans ce contexte, le bilan de la ville d'Aix-en-Provence en matière d'accueil de tournages de film est particulièrement positif.

Aix-en-Provence, un vivier de décors cinématographiques

À quelques encablures de la Méditerranée et à deux pas du Luberon, la ville d'Aix-en-Provence accueille chaque année une quarantaine de productions, tous genres confondus. Et génère plusieurs millions d'euros de retombées économiques annuelles.



© Ville d'Aix-en-Provence

Produit par Monkey Pack Films, Fiston de Pascal Bourdiaux, avec Franck Dubosc et Kev Adams, a été tourné pendant quatre semaines sur Aix-en-Provence, générant 577 515 € de retombées économiques en 18 jours (pour la ville).

Aix-en-Provence, ville de... tourisme bien évidemment. Mais c'est sans compter avec le potentiel cinématographique de l'ancienne cité thermale et des environs. Depuis une dizaine d'années, on compte en moyenne une quarantaine de productions par an – un chiffre d'autant plus intéressant que la collectivité territoriale n'apporte aucun soutien financier.

40 productions par an

Le bureau d'accueil des tournages (BAT) a été créé en 1997, avec Marie Christine Albertini aux commandes, situé à l'Hôtel de Ville, un décor en soi. « Nous couvrons une zone de 34 communes du Pays d'Aix qui inclut, bien évidemment, Aix-en-Provence, mais aussi les villes et bourgs autour de la Montagne Sainte-Victoire par exemple ». Sur la période 2000-2012, la ville d'Aix-en-Provence a accueilli

516 productions pour un total de 2324 jours de tournage et 937 projets traités. On dénombre 30 longs métrages, 28 séries TV, 81 courts métrages. Le documentaire occupe

une place de choix (119) avec un glissement des demandes : « Désormais, nous recevons des e-mails en provenance du Japon, de la Chine, mais aussi du Canada et des USA ; cela n'arrête pas ». Suivent, de façon plus anecdotique, la publicité, captations, clips, etc.

Au-delà de ces résultats, la responsable du BAT se dit sereine : « Il est évident que tout le monde est satisfait lorsque nous faisons une bonne année, mais nous n'avons pas la pression des chiffres. Nous travaillons avec les élus pour obtenir des autorisations de nouveaux bâtiments au fur et à mesure des demandes, mais le gros de notre action s'effectue en concertation avec l'office du tourisme et Atout France, l'agence de développement touristique, pour promouvoir encore plus nos décors ». Dernier en date, le camp des Milles, inauguré en septembre 2012 par le Premier Ministre ; il s'agit du seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. « Les responsables du site nous ont fait part de leur accord pour d'éventuels tour-



© Ville d'Aix-en-Provence

Le long métrage sur Aix-en-Provence (ici, Fiston en plein centre ville) n'est pas le genre le plus représenté dans les chiffres du bureau d'accueil. Pour autant, la grande qualité des sites présents devrait inciter les productions à se déplacer plus longuement.



© Ville d'Aix-en-Provence

Pour La maison sur le toit, un 6x52 min produit par 13 Productions pour France 2, le BAT a réalisé un important travail de logistique. Tournage entre 2012 et 2013.

nages, cela pourra se faire mais uniquement sur lecture de scénario », le site étant devenu Lieu de mémoire (www.campdesmilles.org).

Aix-en-Provence bénéficie aussi de son implantation régionale : « Ici, nous avons les extérieurs très prisés, la proximité de Marseille nous permet de mettre en avant ces atouts en les corrélant avec des ressources humaines et techniques extrêmement proches », précise Marie-Christine Albertini. Et si la question de l'absence de soutien financier ne semble pas poser de problème, il s'avère que la Région mais aussi Ouest Provence, via leurs commissions, peuvent soutenir des projets. « Nous avons la chance d'avoir un réseau bien organisé, à plusieurs niveaux, ce qui nous donne un côté complémentaire très valorisant ».

De Fernandel à Dubosc

Si les premières données de tournage sur Aix remontent à l'immédiat après-guerre avec *Naïfs* de Pagnol et Leboursier avec Fernandel, les longs métrages sont régulièrement présents sur le territoire, même si, admet-on, « lorsque nous avons trois tournages dans l'année, c'est un bon résultat ». Le score est déjà atteint dès le premier semestre de l'année avec *De guerre lasse* d'Olivier Panchoy (Elzévir Films), *Fiston* de Pascal Bourdiaux (Monkey Pack Films) avec Kev Adams et Franck Dubosc et *La marche* de Nabil Ben Yadir avec Lambert Wilson (Chi-Fou-Mi Productions). En 2011, *Comme des*

frères de Hugo Gélin et Radiostars de Romain Lévy étaient également passés par Aix.

Cet été, l'auteur Michel Houellebecq a joué son propre personnage dans le film de Guillaume Nicloux, *L'enlèvement de Michel Houellebecq* (Les films du Worso), qui relate la mystérieuse disparition de l'auteur pendant quelques jours en 2011. Marie Christine Albertini explique : « Sur ce film, nous avons reçu des demandes pour tourner sur la montagne Sainte-Victoire », site protégé et sujet aux feux de forêt, surtout



© Ville d'Aix-en-Provence

La ville d'Aix attire en grande partie des séries TV. Ainsi, La maison sur le toit a investi le centre ville pendant six mois. Retombées économiques estimées à 900 000 €.

en été. « Nous avons donc étroitement collaboré avec la sécurité civile et les pompiers pour établir un environnement sécurisé de tournage, à la fois pour les équipes mais aussi pour le site ».

La « manne » en série

C'est du côté des séries TV qu'Aix-en-Provence tire le mieux son épingle du jeu. Pas forcément en quantité, mais surtout en retombées financières. « Pour *La maison sur le toit*, un 6x52 min produit par 13 Productions pour France 2, nous

avons réalisé un gros travail de logistique qui nous a permis d'obtenir près de six mois de tournage entre 2012 et 2013. » Réalisée par Stéphane Kappes avec Catherine Ardi, Francis Perrin ou encore Jean-Baptiste Maunier au casting, la série met en scène une mère de famille quelque peu dépassée par les événements et qui invoque ses ancêtres pour l'aider ; elle s'apercevra vite qu'une fois ceux-ci revenus d'entre les morts et résidants dans son logement, rien n'est réellement plus simple.

« Plus de 50 % des techniciens sont locaux et en termes de notoriété de la ville, c'est un atout indéniable », confie la responsable du bureau d'accueil qui a estimé à 900 000 € les retombées économiques indirectes. Par comparaison, le long métrage *Fiston* a généré sur 18 jours plus de 577 000 € de retombées.

La proximité marseillaise sert également de tremplin pour obtenir quelques jours de tournage. Ainsi, la saison 2 de *Caïn et Abel*, produit par DEMD pour France 2, a posé ses caméras quelques jours sur Aix cet été, alors que la majeure partie du tournage s'effectuait à Marseille. Aix-en-Provence a su profiter d'un environnement propice aux tournages en extérieurs et d'une parfaite complémentarité avec un réseau régional disposant de ressources humaines et techniques pour devenir plus qu'un site touristique. Un site cinématographique-touristique en quelque sorte.

François Chevallier

La force d'un réseau régional

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) attire forcément ; d'où peut-être la mise en place d'un réseau au maillage très serré – quitte à paraître redondant pour certains – qui a le mérite d'offrir une complémentarité parfaite entre décors extérieurs, ressources humaines, moyens techniques et soutien financier. La commission régionale du film Paca fait office d'ombrelle en proposant différents types de soutien (développement, production, etc.) mais aussi en « dispatchant » les demandes qui lui parviennent vers les treize bureaux d'accueil et commissions du film (toutes indépendantes) que compte le territoire. Au niveau départemental, on compte ainsi des commissions dans le Var, les Alpes du Sud, ainsi que les Alpes Maritimes (incluant la Côte d'Azur). Aix-en-Provence et, bien évidemment, Marseille offrent leur service au titre de villes phares de la région. Plus éloignées de la notion de territorialité publique, deux commissions ont été créées il y a quelques années : celle du Luberon-Vaucluse et celle de Ouest Provence. Certaines ont des fonds de soutien, d'autres se cantonnent à l'aspect logistique. Mais toutes sont concentrées vers un objectif commun, d'ordre économique. Une étude, menée par l'IDATE/Hexacom, PV2D et Euroëka Marketing Conseil entre juillet et décembre 2010, précisait déjà que 1 euro investi par la région Paca générerait 2,13 € de retombées directes s'il s'agissait d'un court métrage ; 3,77 € pour un documentaire ; 4,99 € pour un long métrage... et 17,47 € pour une fiction TV. En ces temps de rationalisation, les chiffres parlent (vraiment) d'eux-mêmes...